

REPUBLIQUE FRANCAISE

... VILLE DE SAINT MAUR

POSTE COMPTABLE DE SAINT MAUR DES FOSSES

SERVICE PUBLIC LOCAL  
COMMUNE  
dont la population est de 3500 habitants et plus

M4

**COMPTE ADMINISTRATIF**

PARCS DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN

ANNEE 2016



# SOMMAIRE

p.5	<b>I - Informations générales</b> Modalités de vote du budget		
	<b>II - Présentation générale du compte administratif</b>		
p.6	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p.8	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.10	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.12	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.14	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III - Vote du compte administratif</b>		
p.16	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
p.21	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
p.24	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.27	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.30	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.31	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	X
p.32	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.37	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.41	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.42	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	X
p.44	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	X
p.45	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	X
p.46	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	X
p.47	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.48	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	X
p.49	A3.2 - Etalement des provisions	X	X
p.50	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.51	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		

# SOMMAIRE

	<b>IV - Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		
p.53	A6 - Etat des charges transférées	X	X
p.54	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	X
p.56	A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p.57	A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	X	X
p.58	A8.3 - Opérations liées aux cessions	X	X
p.60	A9.1 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	X	X
p.61	A9.2 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	X	X
p.62	A10 - Etat des travaux en régie	X	X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.64	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	X
p.65	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	X
p.66	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	X
p.67	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	X
p.67	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	X
p.68	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	X
p.68	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	X
p.69	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	X
p.69	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.70	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.73	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.74	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	X	X
p.75	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	X	X
p.76	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	<b>D - Arrêté et signatures</b>		
p.77	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (article L.2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (article L.5211-36 du CGCT, art L.5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

## VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES - PARCS DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN - Exercice : 2016

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1),
  - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) (3).

- (1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres d'opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° .....du .....).



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	4 019.00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 019.00	

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	495 528.17	318 379.58			177 148.59
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	657 000.00	619 787.88			37 212.12
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500.00	340.77			159.23
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		1 153 028.17	938 508.23			214 519.94
66	CHARGES FINANCIERES	575 000.00	546 308.74			28 691.26
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00				1 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		1 729 028.17	1 484 816.97			244 211.20
<b>042</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>2 278 151.77</b>	<b>2 278 148.97</b>			<b>2.80</b>
<b>043</b>	<b>OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.</b>	<b>481 164.38</b>	<b>481 164.38</b>			
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 759 316.15</b>	<b>2 759 313.35</b>			<b>2.80</b>
<b>TOTAL</b>		4 488 344.32	4 244 130.32			244 214.00
<b>Pour information</b>						
<b>D 002</b>	<b>Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>	342 064.90				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70 75	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	850 000.00	425 227.44			424 772.56
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		850 000.00	425 227.44			424 772.56
76 77 78	PRODUITS FINANCIERS PRODUITS EXCEPTIONNELS REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	119 863.07 1 500 000.00	119 863.07 1 507 946.32			-7 946.32
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		2 469 863.07	2 053 036.83			416 826.24
<b>042</b> <b>043</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b> <b>OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.</b>	<b>1 879 381.77</b> <b>481 164.38</b>	<b>1 879 381.75</b> <b>481 164.38</b>			<b>0.02</b>
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 360 546.15</b>	<b>2 360 546.13</b>			<b>0.02</b>
<b>TOTAL</b>		4 830 409.22	4 413 582.96			416 826.26
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
21 23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS Total des opérations d'équipement	265 603.40	63 751.90	4 019.00	197 832.50
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		265 603.40	63 751.90	4 019.00	197 832.50
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	270 000.00	243 514.92		26 485.08
<b>Total des dépenses financières</b>		270 000.00	243 514.92		26 485.08
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		535 603.40	307 266.82	4 019.00	224 317.58
<i>040</i> <i>041</i>	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</i> <i>OPERATIONS PATRIMONIALES</i>	<i>1 879 381.77</i> <i>2 910 842.94</i>	<i>1 879 381.75</i> <i>2 910 842.94</i>		<i>0.02</i>
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>4 790 224.71</b>	<b>4 790 224.69</b>		<b>0.02</b>
<b>TOTAL</b>		5 325 828.11	5 097 491.51	4 019.00	224 317.60
<b>Pour information</b> <b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13 16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)				
<b>Total des recettes d'équipement</b>					
106	Réserves				
<b>Total des recettes financières</b>					
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
<i>040</i>	<i>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</i>	<i>2 278 151.77</i>	<i>2 278 148.97</i>		<i>2.80</i>
<i>041</i>	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES</i>	<i>2 910 842.94</i>	<i>2 910 842.94</i>		
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>5 188 994.71</b>	<b>5 188 991.91</b>		<b>2.80</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 188 994.71</b>	<b>5 188 991.91</b>		<b>2.80</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>136 833.40</b>			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	318 379.58		318 379.58
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	619 787.88		619 787.88
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	340.77		340.77
66	CHARGES FINANCIERES	546 308.74	2 313 356.15	2 859 664.89
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.		445 957.20	445 957.20
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	1 484 816.97	2 759 313.35	4 244 130.32
				+
	<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>			342 064.90
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>			4 586 195.22

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		47 189.98	47 189.98
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	243 514.92	2 910 842.94	3 154 357.86
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	63 751.90		63 751.90
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		1 832 191.77	1 832 191.77
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>307 266.82</b>	<b>4 790 224.69</b>	<b>5 097 491.51</b>
				+
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>5 097 491.51</b>

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	425 227.44		425 227.44
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS	119 863.07		119 863.07
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 507 946.32	47 189.98	1 555 136.30
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES		2 313 356.15	2 313 356.15
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	2 053 036.83	2 360 546.13	4 413 582.96
				+
	<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>			
				=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>			4 413 582.96

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		4 743 034.71	4 743 034.71
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		442 114.64	442 114.64
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		3 842.56	3 842.56
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>		5 188 991.91	5 188 991.91
				+
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			136 833.40
				+
	<b>Affectation aux comptes 106</b>			
				=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			5 325 825.31

## SECTION D'EXPLOITATION

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>495 528.17</b>	<b>318 379.58</b>			<b>177 148.59</b>
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	246 155.10	229 973.42			16 181.68
	ACHATS STOCKES - AUTRES APPROVISIONNEMENTS					
60222	FOURNITURES CONSOMMABLES AUTRES ALIMENTATION					
60225	PRODUITS D'ENTRETIEN					
	FOURNITURES DE BUREAU					
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	20 635.00				20 635.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES					
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	213 620.10	220 590.04			-6 969.94
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	1 700.00	1 551.75			148.25
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 000.00	1 167.13			832.87
6066	CARBURANTS	1 500.00				1 500.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	6 700.00	6 664.50			35.50
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	94 595.00	81 707.36			12 887.64
	ENTRETIEN ET REPARATIONS					
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	1 000.00				1 000.00
	SUR BIENS MOBILIERS					
61551	MATERIEL ROULANT	825.00	591.53			233.47
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	550.00				550.00
6156	MAINTENANCE	61 420.00	50 609.23			10 810.77
	PRIMES D'ASSURANCES					
6161	MULTIRISQUES	20 000.00	19 716.65			283.35
6168	AUTRES	10 800.00	10 789.95			10.05
617	ETUDES ET RECHERCHES					
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	154 778.07	6 698.80			148 079.27

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
6228	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES DIVERS	100.00				100.00
6236	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES CATALOGUES ET IMPRIMES	550.00	532.80			17.20
6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	4 800.00	4 668.93			131.07
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500.00	1 497.07			-997.07
6288	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS AUTRES	148 828.07				148 828.07
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES					
6358	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.) AUTRES DROITS					
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>657 000.00</b>	<b>619 787.88</b>			<b>37 212.12</b>
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 000.00	4 644.66			355.34
6336	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM. SUR REMUN.(AUTR COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	5 000.00	4 644.66			355.34
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	652 000.00	615 143.22			36 856.78
6411	RENUMERATIONS DU PERSONNEL					
6413	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	500 000.00	442 487.60			57 512.40
6415	PRIMES ET GRATIFICATIONS SUPPLEMENT FAMILIAL	2 000.00	38.49			1 961.51
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE					
6453	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	60 000.00	60 279.00			-279.00
6458	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	90 000.00	112 338.13			-22 338.13
6471	AUTRES CHARGES SOCIALES PRESTATIONS DIRECTES					

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL					
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>500.00</b>	<b>340.77</b>			<b>159.23</b>
- 65 - 651	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...	500.00 500.00	340.77 340.77			159.23 159.23
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65</b>		<b>1 153 028.17</b>	<b>938 508.23</b>			<b>214 519.94</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>575 000.00</b>	<b>546 308.74</b>			<b>28 691.26</b>
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	575 000.00	546 308.74			28 691.26
	CHARGES D'INTERETS					
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	572 000.00	570 700.15			1 299.85
66112	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	3 000.00	-24 391.41			27 391.41
668	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE					
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES					
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 000.00</b>				<b>1 000.00</b>
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00				1 000.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPERATIONS DE GESTION					
6718	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	500.00				500.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION					
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	500.00				500.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES					

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>					
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
6817	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022</b>		<b>1 729 028.17</b>	<b>1 484 816.97</b>			<b>244 211.20</b>

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 278 151.77	2 278 148.97			2.80
- 66 - 6681	CHARGES FINANCIERES INDEMNITE POUR REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT A	1 832 191.77 1 832 191.77	1 832 191.77 1 832 191.77			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	445 960.00	445 957.20			2.80
6811 6812	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES DOTAT. AMORT. CHARGES D'EXPLOITATION A REPARTIR	442 115.00 3 845.00	442 114.64 3 842.56			0.36 2.44
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 278 151.77	2 278 148.97			2.80
043	OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.	481 164.38	481 164.38			
- 66 - 6682	CHARGES FINANCIERES INDEMNITE DE REAMENAGEMENT D'EMPRUNT (POUR ORDRE)	481 164.38 481 164.38	481 164.38 481 164.38			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 759 316.15	2 759 313.35			2.80
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		4 488 344.32	4 244 130.32			244 214.00
Pour information : D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		342 064.90				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	3 000.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 000.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-6 000.00

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>						<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>						<b>A2</b>
<b>Chap./Art.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Produits rattachés</b>	<b>Restes à réaliser</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>70</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES</b>	<b>850 000.00</b>	<b>425 227.44</b>			<b>424 772.56</b>
- 70 - 706	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES PRESTATIONS DE SERVICES	850 000.00 850 000.00	425 227.44 425 227.44			424 772.56 424 772.56
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>					
- 75 - 758	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE					
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>		<b>850 000.00</b>	<b>425 227.44</b>			<b>424 772.56</b>
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>119 863.07</b>	<b>119 863.07</b>			
- 76 - 7681	PRODUITS FINANCIERS FONS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE	119 863.07 119 863.07	119 863.07 119 863.07			
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 500 000.00</b>	<b>1 507 946.32</b>			<b>-7 946.32</b>
- 77 - 7718 773 774 778	PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST. MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 500 000.00   1 500 000.00	1 507 946.32  7 946.32 1 500 000.00			-7 946.32  -7 946.32
<b>78</b>	<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>					
- 78 -	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
7817	REP./AMORTISS.& PROVISIONS (A INSC. DS PROD.EXPL) REP./ DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>		<b>2 469 863.07</b>	<b>2 053 036.83</b>			<b>416 826.24</b>

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 879 381.77	1 879 381.75			0.02
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	47 190.00 47 190.00	47 189.98 47 189.98			0.02 0.02
796	TRANSFERTS DE CHARGES TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	1 832 191.77	1 832 191.77			
043	OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONCT.	481 164.38	481 164.38			
796	TRANSFERTS DE CHARGES TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	481 164.38	481 164.38			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 360 546.15</b>	<b>2 360 546.13</b>			<b>0.02</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>4 830 409.22</b>	<b>4 413 582.96</b>			<b>416 826.26</b>

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation	reporté de N-1	
--	----------------	--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

## SECTION D'INVESTISSEMENT

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>265 603.40</b>	<b>63 751.90</b>	<b>4 019.00</b>	<b>197 832.50</b>
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	265 603.40	63 751.90	4 019.00	197 832.50
2131	CONSTRUCTIONS				
2135	BATIMENTS				
	INSTALLATIONS GENER. AGENCEMENTS. AMENAG. DES CONS	231 233.40	30 040.32	1 669.00	199 524.08
2141	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI - BATIMENTS				
2153	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
2154	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	16 500.00	16 500.00		
	MATERIEL INDUSTRIEL				
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2183	MATERIEL DE TRANSPORT				
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	17 370.00	17 211.58	2 350.00	-2 191.58
	MOBILIER	500.00			500.00
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>				
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS				
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
	CONSTRUCTIONS				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>265 603.40</b>	<b>63 751.90</b>	<b>4 019.00</b>	<b>197 832.50</b>
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>	<b>270 000.00</b>	<b>243 514.92</b>		<b>26 485.08</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	270 000.00	243 514.92		26 485.08
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	270 000.00	243 514.92		26 485.08
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>270 000.00</b>	<b>243 514.92</b>		<b>26 485.08</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>535 603.40</b>	<b>307 266.82</b>	<b>4 019.00</b>	<b>224 317.58</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 879 381.77	1 879 381.75		0.02
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	47 190.00	47 189.98		0.02
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	47 190.00	47 189.98		0.02
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D				
13912	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT REGIONS	47 190.00	47 189.98		0.02
	<i>Charges transférées</i>	1 832 191.77	1 832 191.77		
4817 4818	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE CHARGES A ETALER	1 832 191.77	1 832 191.77		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 910 842.94	2 910 842.94		
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 910 842.94	2 910 842.94		
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	1 455 421.47	1 455 421.47		
166	REFINANCEMENT DE DETTE	1 455 421.47	1 455 421.47		
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>4 790 224.71</b>	<b>4 790 224.69</b>		<b>0.02</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>5 325 828.11</b>	<b>5 097 491.51</b>	<b>4 019.00</b>	<b>224 317.60</b>
--	---------------------	---------------------	-----------------	-------------------

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>				
- 13 - 1318	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES				
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>				
- 16 - 1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO				
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>					
<b>10</b>	<b>DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES (REVERSEMENTS)</b>				
- 10 - 1068	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES RESERVES AUTRES RESERVES				
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 278 151.77	2 278 148.97		2.80
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 832 191.77	1 832 191.77		
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	1 832 191.77	1 832 191.77		
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	442 115.00	442 114.64		0.36
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28131	CONSTRUCTIONS				
28135	BATIMENTS	245 611.00	245 610.79		0.21
	INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	124 888.00	124 888.12		-0.12
28153	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL.	61 179.00	61 179.33		-0.33
28154	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE MATERIEL INDUSTRIEL	5 059.00	5 058.40		0.60
28182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28183	MATERIEL DE TRANSPORT	2 292.00	2 292.20		-0.20
28184	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE MOBILIER	1 534.00	1 534.20		-0.20
		1 552.00	1 551.60		0.40
4818	CHARGES A ETALER	3 845.00	3 842.56		2.44
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 278 151.77	2 278 148.97		2.80
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 910 842.94	2 910 842.94		
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 910 842.94	2 910 842.94		
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EMPRUNTS EN EURO	1 455 421.47	1 455 421.47		
166	REFINANCEMENT DE DETTE	1 455 421.47	1 455 421.47		

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chapitre / Article	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>5 188 994.71</b>	<b>5 188 991.91</b>		<b>2.80</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>5 188 994.71</b>	<b>5 188 991.91</b>		<b>2.80</b>
<b>Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>136 833.40</b>			

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :

Libellé :

POUR INFORMATION

Aucune Opération Non Votée ...

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

### A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 31/12/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Période des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
<i>1675 Dettes pour METP et PPP (total)</i>														
<i>1678 Autres emprunts et dettes (total)</i>														
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<i>1681 Autres emprunts (total)</i>														
<i>1682 Bons à moyen terme négociables (total)</i>														
<i>1687 Autres dettes (total)</i>														
<b>Total général</b>					<b>7 511 022,54 €</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXE

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				<b>6 262 010,29 €</b>					<b>243 514,92 €</b>	<b>570 700,15 €</b>		<b>359 981,18 €</b>
<i>1641 Emprunts en euros (total)</i>				<b>6 262 010,29 €</b>					<b>243 514,92 €</b>	<b>570 700,15 €</b>		<b>359 981,18 €</b>
040014	N		E-3	733 919,33 €	27,33	C	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 4,64% sinon (4,64% - 1 x spread)	3,26	11 968,16 €	25 911,75 €		15 251,00 €
040016	N		B-1	144 132,68 €	20,83	C	Taux fixe 4,19% à barrière 6% sur Euribor 12 M (Marge de 0,3%)	4,25	4 154,28 €	6 316,78 €		1 006,53 €
040018	N		A-1	1 621 563,64 €	36,92	F	Taux fixe à 5,48 %	5,56	35 560,14 €	92 323,89 €		7 405,14 €
040019	N		E-1	1 741 370,64 €	17,5	C	4,68-(5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,74	92 242,98 €	87 243,33 €		41 427,21 €
040020 ex 040017	N		F-6	1 527 440,79 €	0,08	C	Taux fixe 2,9% à barrière 1,43 sur EUR-CHF (3,9%/0,5/1,43)	20,80	68 740,41 €	319 134,96 €		274 942,31 €
040021 ex 040015	N		A-1	493 583,21 €	15,47	F	Taux fixe à 7,5 %	7,60	30 848,95 €	39 769,44 €		19 948,99 €



<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature	Emprunts et dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<i>1682 Bons à moyen terme négociables (total)</i>												
<i>1687 Autres dettes (total)</i>												
<b>Total général</b>				<b>6 262 010,29 €</b>					<b>243 514,92 €</b>	<b>570 700,15 €</b>		<b>359 981,18 €</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>									<b>0,00 €</b>		<b>0,00</b>
Barrière simple B														
040016	SFIL CAFFIL	167 662,00 €	144 132,68 €	1	27,5	01/05/2010 - 01/11/2012	(Euribor 12 M-Floor 0.3 sur Euribor 12 M) + 0.3	Taux fixe à 4.19 %	51 604,18 €	Taux fixe 4.19% à barrière 6% sur Euribor 12 M (Marge de 0.3%)	4,26	6 316,78 €		2,30
<b>TOTAL (B)</b>		<b>167 662,00 €</b>	<b>144 132,68 €</b>									<b>6 316,78 €</b>		<b>2,30</b>

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL ( C )</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>									<b>0,00 €</b>		<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>									<b>0,00 €</b>		<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Multiplicateur jusqu'à 5 ( E)														
040014	SFIL CAFFIL	823 240,28 €	733 919,33 €	3	37	01/04/2008 - 01/05/2009	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)- CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)- CMS EUR 02A (Postfixé) >= 4.64% sinon (4.64% - 1 x spread)	Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)- CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0% sinon (2% - 4 x spread) + Taux fixe 0% si Spread CMS EUR 30A (Postfixé)- CMS EUR 02A (Postfixé) >= 4.64% sinon (4.64% - 1 x spread)			3,27	25 911,75 €		11,72
040019	SFIL CAFFIL	2 178 536,10	1 741 370,64	1	26		4.68-(5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4.68-(5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Postfixé))	562 569,15	4.68-(5*Cap 6 sur Euribor 12 M(Postfixé))	4,76	87 243,33		27,81
<b>TOTAL ( E)</b>		<b>3 001 776,38 €</b>	<b>2 475 289,97 €</b>									<b>113 155,08 €</b>		<b>39,53</b>

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Date des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Autres type de structures (F)														
040020 ex 040017	SFIL CAFFIL	1 784 188,07 €	1 527 440,79 €	6	6		Taux fixe 2.9% à barrière 1.43 sur EUR-CHF (3.9%/0.5/1.43)	Taux fixe 2.9% à barrière 1.43 sur EUR-CHF (3.9%/0.5/1.43)		Taux fixe 2.9% à barrière 1.43 sur EUR-CHF (3.9%/0.5/1.43)	20,86	319 134,96 €		24,39
<b>TOTAL (F)</b>		<b>1 784 188,07 €</b>	<b>1 527 440,79 €</b>									<b>319 134,96 €</b>		<b>24,39</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 953 626,45 €</b>	<b>4 146 863,44 €</b>									<b>438 606,82 €</b>		<b>66,22</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté de l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

### A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous -jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structures</b>						
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	2				
	% de l'encours	33,78%				
	Montant en euros	2 115 147 €				
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	1				
	% de l'encours	2,30%				
	Montant en euros	144 133 €				
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	1		1		
	% de l'encours	27,81%		11,72%		
	Montant en euros	1 741 371 €		733 919 €		
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					1
	% de l'encours					24,39%
	Montant en euros					1 527 441 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2016	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A1.6</b>

### A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2016	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	intérêts (13)	capital		
<b>Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

### A1.8 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A2</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	

### A2 – AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b>			
Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : <b>1 524,49 €</b>			19/06/2001
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Constructions de bâtiments	60 ans	19/06/2001
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments	60 ans	19/06/2001
Linéaire	Installations électriques et téléphoniques	15 ans	19/06/2001
Linéaire	Matériel d'incendie	5 ans	19/06/2001
Linéaire	Mobilier et matériel de bureau	15 ans	19/06/2001
Linéaire	Matériel informatique	5 ans	19/06/2001
Linéaire	Concessions, brevets, licences	5 ans	19/06/2001
Linéaire	Logiciels	5 ans	19/06/2001
Linéaire	Engins de nettoyage, véhicules	5 ans	19/06/2001
Linéaire	Frais de recherche et de développement	5 ans	19/06/2001

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A3.1</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	

### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2016	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	Solde
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Provisions pour risques et charges (2)						
Dépréciations (2)						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)						
Dépréciations (2)						
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...).

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

### A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/2016	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>317 190.00</b>	<b>290 704.90</b>
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	1 725 421.47	1 698 936.39
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>270 000.00</b>	<b>243 514.92</b>
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>47 190.00</b>	<b>47 189.98</b>
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	<i>47 190.00</i>	<i>47 189.98</i>
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	290 704.90	4 019.00		294 723.90

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>445 960.00</b>	<b>445 957.20</b>
10222 10228	FCTVA Autres fonds <b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		
26 27	Participations et créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b)</b>		<b>445 960.00</b>	<b>445 957.20</b>
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i>		
27	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	442 115.00	442 114.64
28131	BATIMENTS	245 611.00	245 610.79
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	124 888.00	124 888.12
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	61 179.00	61 179.33
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	5 059.00	5 058.40
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	2 292.00	2 292.20
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 534.00	1 534.20
28184	MOBILIER	1 552.00	1 551.60
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>		
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>		
481 4818	Charges à répartir sur plusieurs exercices CHARGES A ETALER	3 845.00 3 845.00	3 842.56 3 842.56
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

## DETAIL DES RECETTES

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	445 957.20		136 833.40		582 790.60

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 294 723.90
Ressources propres disponibles	IV 582 790.60
Solde (IV - II)	V 288 066.70

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6</b>
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	

### A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>78 851,23</b>	<b>15 370,24</b>	<b>3 842,56</b>	<b>57 638,43</b>
2016	Indemnité financière	20 ans	Décision du Maire du 04/09/2012	76 851,23	15 370,24	3 842,56	57 638,43

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A7</b>
<b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	

### A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	[...] Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2016
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
<b>Dépenses (a)</b>						
[...] (2)						
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section						
Annulations sur dépenses (c) (3)						
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>						
<b>Recettes (b)</b>						
Financement par le tiers (4)						
Financement par d'autres tiers (4)						
<b>040</b> Financement par le service (contrepartie 6742)						
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)						
Annulations sur recettes (d) (3)						
<b>Dépenses nettes (b - d)</b>						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.



<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A8.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	

### A8.1 – ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS

Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l’amortissement
Acquisitions à titre onéreux	Immobilisations corporelles	63 751,90	0	selon la délibération du 19/06/2001
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>63 751,90</b>		

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A8.2</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	

### A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A8.3</b>
<b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	

### A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	



<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A9.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b>	

**A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A9.2</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES</b>	

**A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A10</b>
<b>ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	

### SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel, frais assimilés		
72	Travaux en régie		
<b>TOTAL GENERAL</b>			I

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût total de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A10</b>

### RATIO

	<b>Montant</b>
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	%

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	<b>B1.1</b>
<b>EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	

### B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
[...]																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B1.2</b>
<b>CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	

### B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D.1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.



<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b> <b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b> <b>B1.7</b>

### B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2016	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>							
...							
<b>8018 Autres engagements donnés</b>							
Au profit d'organismes publics							
...							
Au profit d'organismes privés							
...							
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

l' "Organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale ;

la rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

la colonne "Dette en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible

la colonne "Dette en capital 31/12/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

la colonne "Annuité versée au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

### B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2016	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)</b>							
<b>8028 Autres engagements reçus</b>							
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
Engagements reçus des entreprises							
<b>TOTAL</b>							

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

### B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice 2016 (3)	CP réalisés durant l'exercice 2016

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice 2016 (3)	CP réalisés durant l'exercice 2016

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>							
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial de 2ème classe	C	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>							
Adjoint administratif de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b> <b>(b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>							
	0A 1B 19C	20	0	20	16	0	16

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT : effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régies par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)						
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
<b>TOTAL GENERAL</b>	0					

(1) **CATEGORIES** : A, B et C.

(2) **SECTEUR** : ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) **REMUNERATION** : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016</b>	<b>C1.1</b>

### **C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016 (suite)**

**(4) CONTRAT :** Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

**(5)** Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

**(6)** Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

**(7)** Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

**(8)** Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE</b> <b>L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT  
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0</b>	<b>0,00 €</b>

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**  
**(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres.				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de la délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b> <b>(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)</b>	<b>C4</b>

**C4 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC  
ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (1)</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Restes à réaliser</b>	<b>Total (2)</b>
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	4 830 409,22	4 586 195,22		
RECETTES	4 830 409,22	4 413 582,96		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 325 828,11	5 097 491,51	4 019,00	5 101 510,51
RECETTES	5 325 828,11	5 325 825,31	0,00	5 325 825,31

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

<b>[...] BUDGET / Numéro SIRET :</b>				
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (1)</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Restes à réaliser</b>	<b>Total (2)</b>
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**3 - PRESENTATION AGREGEE**

<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (1)</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Restes à réaliser</b>	<b>Total (2)</b>
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	4 830 409,22	4 586 195,22		
RECETTES	4 830 409,22	4 413 582,96		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 325 828,11	5 097 491,51	4 019,00	5 101 510,51
RECETTES	5 325 828,11	5 325 825,31	0,00	5 325 825,31
<b>TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES</b>	<b>10 156 237,33</b>	<b>9 683 686,73</b>	<b>4 019,00</b>	<b>9 687 705,73</b>
<b>TOTAL AGREGÉ DES RECETTES</b>	<b>10 156 237,33</b>	<b>9 739 408,27</b>	<b>0,00</b>	<b>9 739 408,27</b>

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

## D – ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1),

A \_\_\_\_\_ le

(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A \_\_\_\_\_, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le \_\_\_\_\_, et de la publication le

A \_\_\_\_\_, le

(1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...

(2) L'assemblée délibérante étant :

